



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

[www.accvm.ca](http://www.accvm.ca)

*Pour diffusion immédiate*

### L'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM) répond au budget fédéral 2021

Toronto (Ontario), le 19 avril 2021 – Les Canadiens attendaient avec impatience un budget fédéral qui ferait la part des choses entre des mesures d'aide ciblées pour stimuler une économie aux prises avec la pandémie et des mesures pour relancer les dépenses d'immobilisation en vue d'une reprise – le tout dans un cadre budgétaire crédible. À cet égard, le budget n'a pas été à la hauteur. « Les mesures annoncées dans le budget 2021 ne contribuent guère à améliorer les perspectives à long terme du pays. Le budget suscite des inquiétudes quant à la précarité des finances publiques en cas d'augmentation des taux d'intérêt. Les mesures budgétaires n'inspireront pas confiance aux investisseurs canadiens et étrangers et elles ne susciteront pas un grand soutien de la part des agences de notation », a déclaré Ian Russell, président et chef de la direction de l'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM).

Pas plus tard que le mois dernier, le Fonds monétaire international (FMI) a déclaré que la récente augmentation de la dette publique nécessite l'établissement d'une cible budgétaire à moyen terme pour assurer la viabilité budgétaire et la crédibilité du cadre budgétaire. Le gouvernement fédéral n'a pas réussi à mettre au point un plan clair pour équilibrer le budget afin de rétablir progressivement le ratio de la dette nette fédérale au PIB à ce qu'il était avant la pandémie – 30 %. En effet, le budget n'a fourni aucune cible budgétaire pour imposer une discipline en matière de dépenses publiques, se contentant de déclarer que le gouvernement s'engage à « réduire la dette fédérale en tant que part de l'économie à moyen terme ».

« La priorité aurait dû être l'adoption de mesures efficaces pour stimuler les dépenses d'investissement des entreprises et la prise de risques afin de renforcer les bases du secteur des affaires et de reconstruire le secteur des petites entreprises, ce qui est essentiel pour relancer l'économie canadienne tant à court qu'à long terme », a déclaré M. Russell. « La capacité de production a été mise à mal comme en témoignent la fermeture de nombreuses entreprises, la perturbation des chaînes d'approvisionnement et la contraction des secteurs de base. Il est décevant que le gouvernement n'ait pas proposé un incitatif fiscal assujéti à la discipline du marché, comme un crédit d'impôt personnel, pour encourager les Canadiens à investir dans les actions de petites et moyennes entreprises qualifiées – à l'instar du programme britannique d'investissement dans l'entreprise (EIS) qui a été couronné de succès – afin de stimuler la croissance et les dépenses d'immobilisation des petites et moyennes entreprises. »

Ce n'est pas le moment d'annoncer de nouvelles initiatives coûteuses, dont l'objectif bien intentionné est d'élargir le filet de sécurité sociale, comme un programme national de services de garderie. La priorité en matière de politique publique devrait être de sortir l'économie du marasme de la pandémie, de revitaliser les entreprises et de créer des emplois pour relancer l'économie.

L'ACCVM a demandé au gouvernement fédéral d'améliorer l'efficacité du régime fiscal afin de stabiliser les finances publiques et qu'il puisse se préparer à engager des dépenses productives à l'avenir. Le gouvernement fédéral n'a fait aucune annonce à ce sujet dans le budget. L'accent devrait être mis sur la nécessité de rendre les assiettes fiscales aussi larges et complètes que possible, et d'examiner les dépenses fiscales (exemptions, déductions, crédits et remises) en vue d'éliminer ou de réduire celles qui n'atteignent pas les objectifs fixés par le législateur ou celles qui ne sont pas rentables.

- 30 -

### **L'ACCVM – Porte-parole des sociétés de courtages en valeurs mobilières du Canada**

L'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM) est l'association nationale du secteur des valeurs mobilières. Elle défend la position du secteur des valeurs mobilières en matière de réglementation des valeurs mobilières, de politiques publiques et de questions qui touchent le secteur pour le compte de ses 113 membres qui sont des sociétés de courtage en valeurs mobilières réglementées par l'OCRCVM exerçant des activités dans le secteur canadien des valeurs mobilières. Ces sociétés de courtage sont des intermédiaires clés sur les marchés financiers canadiens, car elles sont responsables de la majeure partie des services-conseils en finance, du commerce des valeurs mobilières et des activités de prise ferme sur les marchés publics et privés pour le compte des gouvernements et des sociétés. L'ACCVM est le leader du secteur canadien des valeurs mobilières et elle s'est engagée à mettre en place un secteur des valeurs mobilières dynamique et prospère soutenu par des marchés financiers solides et efficaces. Pour plus d'information, consultez le site [www.accvm.ca](http://www.accvm.ca).

### **Pour les demandes de renseignements des médias, communiquez avec :**

Melodie Edwards  
Directrice, Communications et Stratégie de marque  
Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM)  
Téléphone : 416 697-5490